



Avis d'émission d'actions nouvelles

Conformément aux décisions de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 21 mai 2026 et du Conseil d'Administration du 14 juillet 2026, agissant en vertu des pouvoirs qui lui ont été délégués, il est porté à la connaissance des actionnaires que le Conseil d'Administration procédera à une augmentation du capital de Auto Hall S.A. (la « Société ») en numéraire avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, pour un montant de 249 993 250 dirhams, prime d'émission incluse, à travers l'émission de 3 846 050 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10 dirhams par action, avec une prime d'émission de 55 dirhams par action, soit un prix d'émission qui s'élève à 65 dirhams par action (l'« Augmentation du Capital »). Les actions objets de l'Augmentation du Capital devront être entièrement libérées lors de la souscription.

Les actionnaires pourront exercer leurs droits préférentiels de souscription à titre irréductible et, le cas échéant, à titre réductible, conformément aux conditions et modalités décrites dans le prospectus visé par l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux en date du 15/07/2026 sous la référence VI/EM/025/2026 (le « Prospectus »).

La période de souscription à l'Augmentation du Capital sera ouverte du 27 juillet 2026 au 17 août 2026 inclus selon les conditions et modalités décrites dans le Prospectus.

Les actionnaires et les détenteurs de droits préférentiels de souscription souhaitant participer à l'Augmentation du Capital sont invités à remettre à leurs teneurs de comptes, du 27 juillet 2026 au 17 août 2026 inclus, un bulletin de souscription conforme au modèle annexé au Prospectus.

Les derniers états de synthèse certifiés de la Société sont tenus à votre disposition sur le site internet de la Société, accessible via le lien suivant : <https://www.autohall.ma/fr/investisseur?annee=2026>

À propos de Auto Hall

Auto Hall est un groupe automobile marocain jouant un rôle essentiel dans la distribution de matériels roulants de diverses marques au Maroc depuis 1907. Fort de son expérience et de son expertise, le Groupe propose un portefeuille de plus de 15 marques de renom dans les domaines du matériel roulant, des mines, des travaux publics, de l'agriculture et des lubrifiants. Pour garantir un service de qualité et une proximité avec ses clients, le Groupe Auto Hall dispose d'un réseau étendu de 49 sites à travers le Royaume, qui lui assure une présence élargie pour répondre efficacement aux besoins des clients et pour offrir un service après-vente de qualité.

Auto Hall s.a

Km 12, Autoroute Casa-Rabat,
Sortie Al Qods- Casablanca Maroc
Numéro vert: 0800 09 28 28
Fax: 0522 76 14 14/15
E-mail: autohall@autohall.ma